



Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale

Monsieur le Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 Paris

Copie : Madame la ministre de la Santé, des Familles,
de l'Autonomie et des Personnes handicapées,
Monsieur le ministre de l'Action et des
Comptes publics

nos réf. : 51-SG/REV

Montreuil, le 25 juin 2026

Objet : **Lettre ouverte** - Urgence canicule

Monsieur le Premier ministre,

On se souvient tous de l'été 2003 : 15 000 morts dus à la canicule, une catastrophe sanitaire inédite qui avait amené le gouvernement à dire « plus jamais ça ». La « journée de solidarité », consistant en la suppression d'un jour férié, a été créée dans la foulée, soi-disant pour récupérer de l'argent et agir. Mais rien ne s'est réellement mis en place. Ou plutôt si : des décisions ont été prises qui ont aggravé la situation. Depuis 2003, 80 000 lits ont été fermés, dont environ 45 000 sous la présidence de Macron.

Alors il devient insupportable d'entendre ces discours qui semblent découvrir, à chaque crise, qu'il manque de lits d'aval, que les services d'urgences sont sous-dimensionnés, etc.

Aujourd'hui, 23 ans après, on peut s'attendre une nouvelle catastrophe sanitaire, peut être identique ou supérieure à celle de 2003. Des hôpitaux commencent à réserver des camions réfrigérés anticipant le manque de capacité des morgues pour accueillir la surmortalité.

Pour la CGT, ce sont des morts qui sont évitables.

Les **témoignages** qui nous remontent de plusieurs établissements montrent que les difficultés sont loin d'être isolées. Il est indispensable que les décideurs prennent pleinement en compte les **risques liés aux fortes chaleurs pour les personnels comme pour les patients**, sur la base de données objectives et des réalités de terrain.

Voici quelques exemples :

- Dans les offices, les systèmes de chauffage des plateaux-repas menacent de lâcher au-delà de 36°C. Avant même que les moteurs soient activés, il y fait déjà 35°C. Comme il n'y a pas assez de climatiseurs sur le CH, les agents tentent de ventiler les offices en ouvrant les locaux. La chaleur se propage alors directement dans les chambres situées en face.
On est en train de faire crever les gens, patients comme hospitaliers. Dans les chambres de certains services, il faisait déjà 32°C à 10 heures du matin.
C'est de la maltraitance institutionnelle. Rien n'a été anticipé depuis 2003.

FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

Case 538 - 93515 MONTREUIL Cedex / Tél : 01 55 82 87 52
BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL - 263, rue de Paris, MONTREUIL / M° : Porte de Montreuil
Site internet : <http://www.cgt-sante-action-sociale.fr> / e-mail : sg@sante.cgt.fr

- Il n'y a plus de pain de glace aux urgences avec des patients en hyperthermie et il fait 40°C dans les locaux
- 35°C à 11h du matin dans un service de soins, demande de brumisateurs refusés car en quantité insuffisante, installation en urgence de 2 climatiseurs par les électriciens du site. Les patients ne sont pas bien du tout, la protection civile est venue aider à rafraîchir les patients
- Très importantes difficultés d'hospitalisations des patients en psychiatrie qui reste sur des brancards collés les uns aux autres en secteur traumatologie. Certains patients psy hurlent toute la journée. Je me suis retrouvé à faire une annonce de leucémie à un patient au milieu de tout ce bordel. C'est assez chronique ce problème pour les patients de psychiatrie encore un peu plus prononcé du fait de la canicule.
- 35°C dans le service d'hospitalisation des nourrissons. Pas de climatisation, pas de ventilation, moteur en panne. Un directeur qui refuse de dépenser 2000 euros (*pourtant moins que le coût d'une journée facturée par un cabinet conseil auquel les directions et les ministères font appel*), un pédiatre, des paramédicaux qui proposent de payer. La climatisation en rade dans le service de soins intensifs de cardio...la liste ne s'arrête pas...
- Mise en place du plan blanc suite à une cellule de crise. Urgences débordées, plus de lits d'hospitalisation disponibles et 37°C dans plus de la moitié des services de soins, F3SCT Urgences demandé.
- Dans plusieurs hôpitaux, les collègues nous informent que dans les locaux où sont stockés les médicaments, les températures excèdent les limites qui permettent une parfaite conservation. Au-delà, les substances actives se trouvent dénaturées et moins, voire pas efficaces, de grandes quantités sont jetées.
- Dans les véhicules du SAMU et certaines ambulances de CHU, la température dépasse les 50°C. Mêmes conséquences qu'au-dessus pour les traitements stockés dans les véhicules de secours d'urgence mal équipés.
- Même si le phénomène a été minimisé, voire marginalisé dans le discours officiel de la ministre de la Santé, de nombreuses interventions chirurgicales et hospitalisations sont reportées car les locaux des blocs opératoires et services conventionnels ne peuvent être maintenus à des températures acceptables.
- Entre hier et aujourd'hui, annulation d'interventions programmées dans un hôpital ; il ne reste plus qu'une seule salle de bloc opérationnelle, faute de température adéquate.
- Refus de décaler les horaires pour les personnels administratifs et les secrétaires médicales, dont les bureaux sont de véritables fournaies : relevés de température entre 32 et 35 °C. Un service parvient à se maintenir à 24 °C grâce à l'investissement du personnel, qui a lui-même nettoyé la climatisation, acheté une climatisation complémentaire (800 euros de leur poche), installé des couvertures de survie et des draps humides aux fenêtres, ainsi que des plantes dans le service.
- Alerte formulée au Directeur général du CHU de Toulouse ainsi qu'à l'ARS concernant l'Hôpital des enfants du CHU de Toulouse.
- Office alimentaire à 42°C, avec des pics de température dans les frigos à 15°C, voire 21°C lorsque le chariot repas est en chauffe. Les patients ne vont pas bien : couloirs et chambres sont à 36°C depuis hier après-midi. Certaines chambres atteignent 36°C ; les patients décompensent de leur pathologie, entraînant une surmortalité anormale : 4 décès en 4 jours. Une fille de patiente a menacé

de ramener sa mère chez elle, malgré l'altération de son état de santé, car il y fait moins chaud.

- Nous avons plusieurs chiffres alarmants sur les pourcentage d'appels au centre 15 : plus 33% sans renforts de personnel, plus 100% sans renfort de personnel, plus 28% sans renfort de personnel, plus 200% sans renfort de personnel
- Pressions sur les personnels pour modifications des plannings pour imposer des semaines de travail allant bien au delà du droit du travail (60h hebdomadaires, voire plus), suppression des repos, chantage aux congés annuels.

Lors de la réunion du 24 juin au ministère du Travail, la situation de l'hôpital n'a pas été évoquée, alors même que c'est bien lui qui doit, et devra en bout de chaîne, prendre en charge les travailleurs et la population en décompensation du fait de la canicule.

Nous ne pouvons que regretter le manque de volonté à user de la contrainte envers les employeurs quand cela est nécessaire sous prétexte « qu'ils en font déjà beaucoup » sur la gestion de la canicule. Faut-il rappeler que tous les employeurs ne sont pas exemplaires, faut-il rappeler qu'il y a des morts au travail ?

Il nous a été affirmé que le gouvernement estime que la France est l'un des pays européens les mieux préparés. Ce n'est pas un argument pour ne pas faire mieux : la France est un pays riche qui doit porter des ambitions sociales et environnementales à la hauteur des enjeux.

Même notre interpellation quant à l'application du décret du 27 mai 2025 n'a trouvé aucun écho.

Cette réunion s'est résumée à un tour de table d'une heure, qui n'a servi que d'affichage pour donner le sentiment que le gouvernement agit. Il est d'ailleurs intolérable que le rendez-vous ait été fixé au mois de septembre.

La situation exige le respect des missions et la saisie immédiate de la commission hygiène, sécurité et conditions de travail du CSFPH.

L'intervention de la ministre de la Santé au journal télévisé du 24 juin au soir sur France 2 ne fait que confirmer le manque de réelle anticipation à la hauteur de la situation. Par ailleurs le fait que notre ministre qualifie la situation la veille de cette intervention comme « normale » montre une négation de la réalité de terrain voulant cacher ce manque d'anticipation et la situation exsangue des hôpitaux souffrant de plusieurs années de sous-investissement et d'une politique austéritaire mortifère.

Ainsi Madame Rist a pu rappeler qu'avec vous, le niveau 2 du plan ORSAN avait été déclenché « pour que l'hôpital soit prêt ». Or tous les témoignages confirment que c'est la débrouille dans les services. Hormis les mesures de communication rappelant à la population de ne pas aller aux urgences, de boire de l'eau, de ne pas faire de sport, quelles mesures concrètes ont été prises ?

D'ailleurs la ministre de la Santé a bien indiqué **qu'il allait falloir** prendre des mesures « d'anticipation » face à l'augmentation des appels aux SAMU, des passages aux urgences, et **qu'il allait falloir** trouver des lits.

Depuis cette intervention télévisée hier, **il semble que le niveau 3 du plan ORSAN** soit déclenchée et qu'une **réunion soit en cours d'organisation avec les organisations syndicales représentatives**. Nous attendons des réponses concrètes aux difficultés des services. Ce ne peut être une énième entreprise de communication cherchant à faire croire que le gouvernement agit, cela ne trompe plus personne.

Le gouvernement a-t-il débloqué 100 millions d'euros pour fournir des outils d'appoint de rafraîchissement **qui depuis 2003 devraient être déjà dans les services**. Sur quel **recensement des besoins** cette enveloppe est-elle basée ? Comment sera répartie cette enveloppe ? De quel budget vient-elle ?

Concernant l'adaptation des hôpitaux à long terme, Madame la ministre affirme que depuis 2003 40% des hôpitaux ont été reconstruits. Nous demandons un état exhaustif de ces reconstructions. Quand est-il des établissements sociaux et médico-sociaux ?

Madame la ministre a précisé que 6 milliards d'investissements étaient prévus pour la reconstruction des hôpitaux en train de tomber en ruine dont 300 millions pour l'adaptation au changement climatique, une enveloppe qui devrait être doublée soit 600 millions pour que dans 10 ans tous les hôpitaux soient adaptés et climatisés. Nous demandons que l'investissement hospitalier soit financé par des prêts à taux zéro hors budget des établissements. Nous demandons que le recensement des besoins soit travaillé en lien avec la commission hygiène sécurité et conditions de travail du CSFPH et avec les F3SCT des établissements. Construire ne suffit pas, il faut également entretenir le bâti, or les budgets consacrés à la maintenance minimales, les équipes techniques sont réduites, il est absolument indispensable d'y remédier.

Nous tenons à rappeler ici les **recommandations de l'INRS** quant aux seuils de chaleur acceptables au travail : **28°C** pour le travail physique et **30°C** pour le travail sédentaire avec la nécessité de prendre en compte d'autres indicateurs comme l'humidité.

L'activité dans le secteur sanitaire, social et médico-social est particulière à bien des égards. Elle ne peut pas être arrêtée. Pour autant, tous les moyens doivent être mis en œuvre pour assurer aux personnels une réduction des risques liés à la chaleur, notamment par l'adaptation du temps de travail et l'augmentation du nombre de pauses, mesures qui ne peuvent être efficaces que par un renforcement des effectifs.

Nous rappelons ici que le quotidien des personnels du secteur sanitaire, social et médico-social est déjà difficile en raison du manque récurrent de moyens, avec des impacts connus sur la santé.

Ces moments de « crise », dans des conditions inadaptées, exigent donc des efforts allant bien au-delà des limites acceptables, sur des corps et un mental déjà éprouvés.

Par le présent courrier, nous vous demandons de prendre au sérieux notre alerte et d'agir en conséquence. **La Fédération CGT santé action sociale revendique :**

Dans l'immédiat :

- Application du décret du 27 mai 2025 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à la chaleur en déclinant des mesures adaptées au milieu hospitalier, médico-social et social ;
- Dégagement d'une enveloppe financière exceptionnelle pour acquisition de matériels de protections : climatiseurs, ventilateurs, tenues adaptées, brumisateurs, stores, volets, installation des fontaines à eau réfrigérantes et filtrées dans tous les services... Dans l'attente de ces acquisitions réquisition du matériel de climatisation existant pour les installer dans les services les plus en difficultés ;
- Dégagement d'une enveloppe financière exceptionnelle pour renforcement des effectifs par l'embauche statutaire de personnels soignants, administratifs et techniques notamment pour l'entretien des climatisations, paiement des heures supplémentaires, le recours à l'intérim, mesures pour les gardes d'enfants ;

- Vérification de tous les groupes électrogènes qui font l'objet de pannes ;
- Suppression du forfait urgences pour les patients n'étant pas hospitalisé suite à leur passage aux urgences ;
- Mobilisation de la commission Hygiène Sécurité Conditions de Travail du CSFPH ;
- Mobilisation des F3SCT dans tous les établissements ;
- Assurer un suivi du personnel par la médecine préventive ;
- Reconnaître comme accident de travail les conséquences de la chaleur sur la santé des personnels ;
- Augmentation immédiate du point d'indice en signe de reconnaissance de l'engagement quotidien.

A moyen terme :

- Anticipation de l'été 2027 :
 - Bilan thermique de tous les établissements sanitaires sociaux et médico sociaux et des capacités énergétiques pour le fonctionnement des climatisations
 - Ouverture de lits
 - Augmentation des effectifs dans toutes les catégories pour permettre le respect du temps de travail, du droit au repos
 - Baisse du temps de travail
 - Renforcement de l'inspection du travail et de la médecine préventive
 - Dotation de matériels et de tenues adaptées
 - Augmentation du PLFSS 2027
- Rétablissement des CHSCT à compter des nouveaux cycles électoraux dans le public et le privé ;
- Lancer des travaux pour redéfinir une carte sanitaire adaptée aux besoins visant à :
 - Réouvrir les lits et structures fermées, réouvrir les urgences 24h/24 et développer les centres de santé publics
 - Développer un plan pluriannuel de formations qualifiantes et d'embauches
 - Mettre en place un plan d'attractivité de nos métiers : augmentation des salaires et des pensions avec indexation sur l'inflation, amélioration des carrières avec doublement du salaire sur une carrière complète, reconnaissance de la pénibilité par le maintien et le développement de la catégorie active
 - Sortir de la T2A et de l'ONDAM
- Lancer les travaux pour une véritable politique de prévention dans l'ensemble des champs de la société : politique environnementale, politique du logement, accès à une nourriture saine et adaptée, aménagement du travail, etc.

A long terme :

- Sortir de la logique de responsabilisation et de culpabilisation des salariés et des usagers pour aller vers une responsabilité collective ; arrêter les mesurette prises sous couvert d'enjeu environnemental mais qui dégradent en réalité les conditions de travail et de prise en charge, comme la réduction du matériel (compresseurs, draps, couches), la diminution du chauffage lorsqu'il fait froid ; et poser les questions environnementales au CSFPH et dans tous les CSE comme un enjeu fondamental.
- Développer l'investissement par des prêts à taux zéro pour rénover et aménager les locaux et construire des bâtiments adaptés et non énergivores.

- Renforcer les équipes techniques et les budgets travaux pour entretenir les outils de travail et garantir la longévité des investissements et une consommation d'énergie adaptée et économique.
- Végétaliser des alentours des structures sanitaires, sociales et médico-sociales.
- Réduire les temps de transports : réduire l'éloignement domicile / travail, réduire l'éloignement des productions de repas, traitement du linge, en favorisant les circuits courts et en développant les services internes (blanchisserie, cuisine, etc.).
- Développer un accès libre aux transports en commun dans tous les territoires.
- Relocaliser des industries du médicament et du matériel médical.
- Financer la recherche.

Nous sommes le 25 juin 2026, juillet et août arrivent. Que faites-vous tout de suite pour empêcher les morts évitables ? Il faut que le gouvernement débloque des moyens en urgence !

Comprenez que nous n'accepterons pas le discours fataliste qui consiste à évoquer le manque d'argent. L'argent existe, ce sont bien des choix politiques qui sont faits favorisant les intérêts privés au détriment de l'intérêt général : politique d'exonérations de cotisations sociales, développement du secteur lucratif plutôt que développement du service public, économie de guerre... À ce sujet nous demandons la réattribution immédiate des 6 milliards pris à la sécurité sociale (4 milliards au mois de décembre 2025 et 2 milliards au mois de mai 2026) pour renforcer le budget de guerre.

La logique capitaliste motivée par la recherche de profit immédiat conduit à plusieurs dérives dont le dérèglement climatique. S'accompagnant d'une forte augmentation des inégalités sociales et d'un affaiblissement des services publics, nous assistons à une réelle mise en danger des salariés et de la population par manque d'anticipation. **La période de canicule que nous vivons illustre cette situation.** Nous vous invitons d'ailleurs à prendre connaissance de l'article paru dans Sciences et Avenir relevant ce retard d'adaptation poussant les équipes à utiliser des moyens de fortune pour tenter d'améliorer les situations.

La CGT agit pour un développement humain durable, fondé sur le principe du bien commun universel, la revalorisation du travail et la préservation de l'environnement. **Les enjeux environnementaux sont indissociables des questions sociales et inversement.**

Votre responsabilité, comme celle de tous les représentants de l'État, des élus de la République et même du patronat, est de faire en sorte que les **évolutions ne soient ni dangereuses, ni toxiques, ni nocives**, ni pour les travailleuses et les travailleurs, ni pour les populations, ni pour l'environnement.

La CGT rappelle que la lutte contre le réchauffement climatique est un combat à l'échelle internationale, lequel ne peut être laissé à la main des multinationales ou des États s'enfermant dangereusement dans un repli nationaliste.

Les salariés que nous représentons attendent des actions. Nous saurons leurs transmettre votre réponse ainsi qu'à la population, que nous voulons servir au mieux de nos compétences.

Pour la fédération CGT de la Santé et de l'Action sociale

Barbara FILHOL
Secrétaire générale